



La Lettre de saint Flaise



N° 120

Le lien entre les paroissiens

18 juin 2016

« Même dans les situations les plus difficiles de la vie, Dieu m'attend, Dieu veut m'embrasser, Dieu m'attend. »

@Pontifex_fr : tweet du 16 juin 2016



Eveillons la mémoire de Dieu !

Le mois de juin est déterminant à plusieurs égards. Pour les plus jeunes, l'enjeu de toute l'année scolaire et académique s'y trouve, car c'est le mois des examens. Pour l'église, Juin marque la « saison des sacrements », pourrait-on dire : Baptêmes, Premières Communions, Professions de Foi, Confirmations, Mariages, Ordinations des diacres et des prêtres seront célébrés dans beaucoup d'églises. Oui, c'est le sommet de l'année catéchétique.

Tout en félicitant tous ceux qui ont reçu un sacrement ces dernières semaines, je voudrais m'adresser particulièrement à tous les acteurs de la catéchèse, de l'aumônerie, du catéchuménat, de la Préparation au baptême et au mariage. Pour ce faire, je m'approprie volontiers les paroles du Pape François aux catéchistes en septembre 2013 :

« Chers catéchistes, merci pour ce service à l'Église et dans l'Église. Même si parfois ça peut être difficile, si on travaille beaucoup, si on s'engage et qu'on ne voit pas les résultats voulus, éduquer dans la foi, c'est beau ! C'est peut-être le meilleur héritage que nous pouvons donner : la foi !

Éduquer dans la foi pour qu'elle grandisse. Aider les enfants, les jeunes, les adultes à connaître et à aimer toujours plus le Seigneur est une des plus belles aventures éducatives : on construit l'Église !

Être catéchiste, c'est une vocation : on conduit à la rencontre avec Jésus par les paroles et par la vie, par le témoignage. Être catéchiste signifie donner le

témoignage de la foi ; être cohérent dans sa vie. Et ce n'est pas facile ! Nous aidons, nous conduisons à la rencontre avec Jésus par les paroles et par la vie, par le témoignage.

Être catéchiste demande de l'amour, un amour toujours plus fort pour le Christ, un amour pour son peuple saint. Et cet amour ne s'achète pas dans les commerces, il ne s'achète pas non plus ici à Rome. Cet amour vient du Christ ! C'est un cadeau du Christ ! Et s'il vient du Christ, il part du Christ et nous devons repartir du Christ, de cet amour que Lui nous donne.

Chers catéchistes, je vous remercie pour ce que vous faites, mais surtout parce que vous êtes dans l'Église, dans le Peuple de Dieu en marche, parce que vous marchez avec le Peuple de Dieu. Restons avec le Christ, cherchons à être toujours davantage une seule chose avec Lui ; suivons-le, imitons-le

dans son mouvement d'amour, dans son mouvement à la rencontre de l'homme ; et sortons, ouvrons les portes, ayons l'audace de tracer des voies nouvelles pour l'annonce de l'Évangile. »

Oui, chers catéchistes et animateurs des aumôneries, notre vocation est belle. Nous portons en nous nous la mémoire de Dieu,

nous voulons nous laisser guider par cette mémoire de Dieu dans toute notre vie, et nous nous attelons à l'éveiller dans le cœur des autres.

Je prie que tous les chrétiens soient ces hommes et ces femmes qui gardent et alimentent la mémoire de Dieu dans leur vie, et qui l'éveillent dans le cœur des autres.

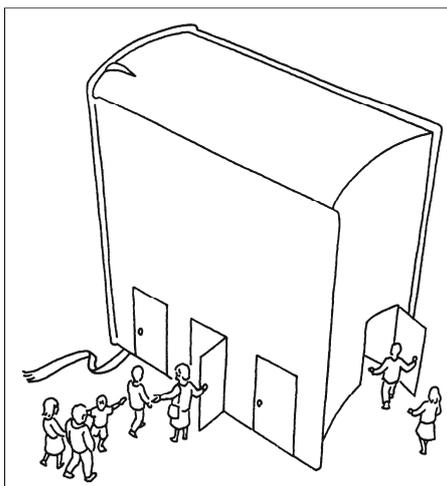
Votre curé, Père Patrice Mekana, S.A.C.



Bientôt la kermesse et le feu de la Saint-Jean !

Dans ce numéro :

Editorial	1
Brèves	2
L'Église et l'école	2
Quête AFC pour les mères en détresse	2
Sacrement des malades	3
Profession de Foi	3
Saint Guy	4
Prière de Zacharie	4
Fêtes et art sacré	4



Brèves

Sélectionnées par N. G.

Abus sexuels : la négligence sévèrement punie

Les évêques ayant fait preuve de « négligence » dans la gestion des cas de pédophilie devront quitter leurs fonctions : c'est ce qu'établit une lettre apostolique du pape François, en forme de « motu proprio », publiée le 4 juin dernier par le Saint-Siège. Cette mesure concerne aussi les évêques, les supérieurs majeurs des instituts religieux et des sociétés de vie apostolique. A « la tolérance 0 » adoptée par Benoît XVI, le pape François allie en quelque sorte « la vigilance à 360 », avec une législation dont la sévérité est sans précédent.

Benoît XVI : au centre des jardins du Vatican

En se retirant de la vie active, le pape émérite Benoît XVI a ouvert « une nouvelle étape de l'histoire de la papauté (...) il l'a enrichie en mettant la prière et la compassion au centre des jardins du Vatican ». C'est ainsi que le secrétaire particulier du pape émérite, Mgr Georg Gänswein, a commenté la sortie d'un nouveau livre sur le pontificat de Benoît XVI intitulé « Oltre la crisi » (« Au-delà de la crise ») du père Roberto Regoli.

Un scooter électrique, cadeau du pape

Ce moyen de locomotion doit redonner mobilité et autonomie à un couple âgé de la banlieue de Rome, dont la femme est amputée des deux jambes et l'homme atteint de diabète et de forte tension artérielle. En offrant lui-même ce scooter, le pape a devancé l'initiative de l'association italienne de médecine solidaire Medicina Solidade qui secourt les personnes handicapées et s'apprêtait à lancer une collecte pour cet achat.

L'école libre est constitutionnelle

Une vieille querelle semble réactivée en France : la liberté d'enseignement est de nouveau remise en question par le ministre de l'Education Nationale.

En effet, Mme Vallaud-Belkacem prévoit d'exiger une autorisation préalable à l'ouverture d'une école hors contrat. Actuellement, toute personne ayant les diplômes et compétences nécessaires peut ouvrir une école sans contrat, dès lors qu'elle satisfait aux conditions normales d'hygiène et de sécurité et que son directeur s'engage à respecter le programme officiel qui permettra aux élèves de préparer les examens d'Etat. La vérification du ministère se fait après coup, par l'envoi d'inspecteurs qui examinent la qualité de l'école.

L'école libre est-elle de nouveau en danger, comme en 1984, lorsque le président François Mitterrand a tenté de nationaliser les écoles libres sous contrat ? Mgr Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux et président du Conseil épiscopal pour l'Enseignement Catholique, estime que soumettre à une autorisation administrative préalable l'ouverture d'une école entièrement privée « serait une atteinte au principe même de cette liberté constitutionnelle (d'enseignement), en posant des conditions à l'ouverture des établissements scolaires. Aujourd'hui, ajoute-t-il, l'épiscopat français entend, par ma voix, exprimer à ce sujet, à la fois son inquiétude et ses plus grandes réserves. (...) Il n'y a pas lieu de réformer dans l'empressement et par un biais inap-

propriété des questions aussi importantes. »

La liberté d'enseignement est un développement de la liberté d'expression et de conviction, qui est inscrite dans la Constitution. L'enseignement n'est pas une prérogative régaliennne, comme peuvent l'être la défense du territoire ou le ministère des finances. Le ministère de l'éducation s'appelait autrefois ministère de l'instruction publique, dénomination bien plus conforme à sa tâche à la fois noble et humble.

L'éducation est un droit qui appartient aux parents, à la famille. Sous couvert d'éviter la création d'écoles susceptibles d'endoctriner les enfants dans un islam extrémiste, ce projet ouvre la voie aux dérives dictatoriales, aux atteintes à la liberté religieuse et à une situation intolérable pour les parents soucieux du niveau scolaire et de la culture de leurs enfants. Le gouvernement serait mieux inspiré de chercher les moyens de relever le niveau des écoles publiques, car la plupart des parents qui retirent leurs enfants de l'école publique le font pour deux motifs : insuffisance de formation intellectuelle des enfants et peur des persécutions morales (cas de nombreux juifs en butte à des attitudes antisémites de la part de certains élèves).

Mgr Ricard considère que « notre pays a besoin d'apaisement (...) et de confirmer son choix des libertés (...). » Depuis 2013, l'Église de France exprime de vives inquiétudes concernant les menaces qui pèsent sur les écoles catholiques.

C. G. et N. G.

Notre communauté est endeuillée.

Le 1er juin, nous avons appris le décès de Daniel Lambre, qui fut catéchiste et animateur d'aumônerie, avant que la maladie l'oblige à interrompre son service bénévole si utile à la paroisse.

Le 13 juin, Bernard Sénéchal nous quittait à son tour, après de longues années au service de la paroisse et des pauvres. Bernard a été un pilier de l'APE, et un membre de Partage-Tiers-Monde très impliqué dans les actions caritatives.

Nous présentons à leurs enfants le témoignage de notre compassion et la reconnaissance pour ce qu'ils ont accompli :

« Leurs noms sont inscrits dans les cieux. »

Quête des AFC pour la mère et l'enfant

A l'occasion de la fête des Mères, les associations familiales catholiques, en France et dans de nombreux autres pays, organisent une «quête pour la mère et l'enfant» depuis 1995, selon le souhait du pape Jean-Paul II.

Le fruit de cette quête est destiné à aider des jeunes mères qui se trouvent dans une détresse particulière, et à les aider à éviter une interruption volontaire de grossesse. Des associations accueillent les futures mères, les prennent intégralement en

charge, ainsi que leur bébé, jusqu'à ce que la personne puisse de nouveau voler de ses propres ailes : hébergement, nourriture, recherche d'emploi, formation.

A Ermont, cette quête se fait les 18 et 19 juin. L'argent récolté sera donné à **Magnificat-Accueillir-la-Vie**, **Mère de Miséricorde**, les **Maisons de Tom-Pouce** et l'**OCH**.

Mère de miséricorde : 05 61 53 70 27

Maisons de Tom-Pouce : 06 19 82 71 10

C. G.

A qui proposer le sacrement des malades ?

Lorsqu'un membre souffre, tous partagent sa souffrance. (1 Co 12, 26).

Comme tout sacrement, l'onction des malades est destinée aux vivants. Elle donne la force du Christ pour affronter l'épreuve de la maladie. C'est l'Eglise entière qui est concernée par ses membres souffrants. S'il arrive fréquemment que l'onction des malades soit demandée par le malade lui-même, la proposition de ce sacrement est de la responsabilité de tous.

L'onction des malades est, depuis Vatican II, comprise comme étant un sacrement de vie. C'est le sacrement de la présence du Seigneur à nos côtés dans les moments d'épreuve que sont la maladie ou la vieillesse.

Voici les mots qui accompagnent l'onction avec l'huile sainte sur le front et dans les mains des malades : « *Par cette onction sainte, que le Seigneur en sa grande bonté vous reconforte par la grâce de l'Esprit Saint. Ainsi,*

vous ayant libéré de tous péchés, qu'il vous sauve et vous relève. »

Elle s'articule avec l'ensemble de la pastorale de la santé, au plan diocésain ou local, mais elle doit prendre sa place dans de multiples lieux de la vie de l'Eglise, tels que les paroisses, les établissements de santé, les pèlerinages, les centres d'accueil pour les personnes handicapées, les mouvements, les groupes de prière, sans oublier les occasions que donnent les relations habituelles avec un proche.

Thérèse Blanchet, responsable du S.E.M.

J'ai reçu le sacrement des malades (témoignage)

J'ai pensé à recevoir le sacrement des malades depuis longtemps, mais je n'osais pas le demander, ni surtout le recevoir au cours d'une messe devant toute l'assemblée. Quand j'en parlais à mes amis catholiques qui me savaient en traitement par chimiothérapie, ils me disaient : « Pourquoi ? Tu es jeune, c'est pour les vieux, pas pour toi ! »

Depuis cinq ans, je suis atteinte d'un cancer. Mes séjours à l'hôpital m'ont amenée à me poser beaucoup de questions sur ce sacrement. J'ai demandé à le recevoir en privé, à la

maison, de peur de rencontrer le regard des autres.

Après l'avoir reçu, je veux témoigner qu'il m'a donné la force nécessaire pour affronter ma maladie. Le sacrement des malades, ce n'est pas la fin : c'est le commencement d'une espérance. Ce sacrement m'a permis de puiser la force et le réconfort nécessaires pour affronter ma maladie dans les moments les plus difficiles. Je ne suis pas seule, Jésus me guérira, si c'est la volonté de Dieu ; en tout cas il m'a déjà délivrée de ma peur de la maladie, de mes tentations de découragement.

Une étudiante

La profession de foi

C. G.

Pendant deux jours de retraite au centre Massabielle, à Saint-Prix, les jeunes de l'aumônerie de cinquième ont réfléchi au contenu de la foi chrétienne et se sont demandé s'ils étaient prêts à suivre le Christ. « Vous voulez faire votre profession de foi ? Vraiment ? Pourquoi ? »

Beaucoup répondent qu'ils veulent suivre Jésus, qu'ils ont appris à aimer durant leurs années de catéchisme. Certains ajoutent qu'ils veulent continuer sur la voie que leurs parents leur ont tracée. D'autres se sentent déjà appelés à témoigner de l'amour de Dieu auprès de neveux, en soignant les malades, en portant secours aux

personnes en détresse. Presque tous parlent de « confirmer » leur baptême. Ils ont compris que le sacrement du baptême donné par la volonté de leurs parents ne les engageait pas eux-mêmes et qu'il était temps de montrer que ce baptême reçu, ils le prenaient à leur compte, par un acte personnel et libre.

A douze et treize ans, ces jeunes ont un comportement parfois déroutant oscillant entre de puériles gamineries et des réflexions d'une grande profondeur spirituelle et d'une grande générosité de cœur.

Vendredi soir, lors de la veillée de profession, et samedi matin, lors de la

messe d'action de grâce, ils nous ont montré le meilleur d'eux-mêmes et ils ont réjoui le cœur de leurs parents.

Chers jeunes, vous êtes devenus des profès, c'est-à-dire des chrétiens qui ont osé dire qu'ils étaient fiers d'être des disciples de Jésus, et qui ont osé promettre fidélité à ce Dieu qui les a aimés le premier.

Mais ce n'est pas fini. Il vous reste encore un long chemin à parcourir et la vérité de votre vie n'apparaîtra que vous aurez atteint le terme. Être chrétien, c'est la « formation tout au long de la vie ». La prochaine étape sera le troisième sacrement d'initiation à la vie d'enfant de Dieu, la Confirmation.

Voici le témoignage de leur Foi personnelle, dans la formulation qu'il ont faite pendant leur retraite.

Je crois en Dieu le Père, qui nous a créés par amour.

Je crois en Jésus, son Fils unique, mort pour nous sur la Croix.

Je crois en l'Esprit Saint, qui est l'amour entre le Père et le Fils, qui veille sur nous et nous protège.

Je rends grâce à Marie d'avoir accepté que le Fils de Dieu s'incarne en son sein et à Joseph d'avoir accepté de nourrir, protéger, éduquer l'enfant Jésus.

Je crois que Jésus est le Christ, le Messie qui nous sauve du péché et de la mort.

Je crois que Jésus a accepté une condamnation injuste et une mort cruelle pour le salut de tous mes frères les

hommes.

Je crois que Dieu nous donne sa Parole d'amour par la voix de Moïse et des prophètes.

Je crois à la Communion des saints, je crois que les saints intercèdent auprès de Dieu pour exaucer nos prières.

Je crois que le Seigneur est un Dieu d'amour qui nous pardonne nos péchés si nous voulons bien les confesser et accepter son pardon.

Je crois que le baptême me fait devenir frère, sœur de Jésus.

Je crois que Jésus est ressuscité et que, si nous croyons en Lui, nous ressusciterons nous aussi.

Je crois que Jésus reviendra sur la Terre pour nous donner la Vie éternelle.

EGLISE CATHOLIQUE - PAROISSE D'ERMONT

Adresse : Centre Saint Jean-Paul II
1 rue Jean Mermoz 95120 - Ermont

Téléphone : 01 34 15 97 75

Télécopie : 01 34 14 41 94

Messagerie : paroisse.ermont@wanadoo.fr

Site : http://www.paroissedermont.fr

Saint du 15 juin :**Guy**

Fils d'un riche païen de Sicile, Guy naît à une date inconnue et achève sa vie en martyr sous l'empereur Dioclétien entre 303 et 305. Il fut élevé par une nourrice, Crescence, et un précepteur, Modeste, qui étaient chrétiens et l'évangélisèrent. Il reçut le baptême et peu après les trois furent dénoncés comme chrétiens, arrêtés et torturés. Ils sont délivrés par un ange qui les transporte en Lucanie (Italie du sud) où ils évangélisent les habitants. Ils séjournent à Rome et par leurs prières obtiennent la guérison du fils de Dioclétien. Le culte de saint Guy (en italien Vito) se répand en Italie du sud et à Rome. En mémoire de la guérison miraculeuse du fils de l'empereur, sans doute épileptique, il est considéré comme le patron des personnes atteintes de maladies nerveuses, que l'on appelait autrefois « danses de saint Guy ». En Val d'Oise, il est honoré comme patron de la première église paroissiale de Saint-Witz, fondée en 757, autour d'un lieu de culte dédié au martyr.

C. G.

Cantique de Zacharie

68 Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui visite et rachète son peuple.

69 Il a fait surgir la force qui nous sauve dans la maison de David, son serviteur,

70 comme il l'avait dit par la bouche des saints, par ses prophètes, depuis les temps anciens :

...

76 Et toi, petit enfant, tu seras appelé prophète du Très-Haut : *
tu marcheras devant, à la face du Seigneur, et tu prépareras ses chemins

77 pour donner à son peuple de connaître le salut par la rémission de ses péchés,

78 grâce à la tendresse, à l'amour de notre Dieu, quand nous visite l'astre d'en haut,

79 pour illuminer ceux qui habitent les ténèbres et l'ombre de la mort, *
pour conduire nos pas au chemin de la paix.

Luc 1, 68-79

Extrait du chant d'action de grâce du prêtre à la naissance de Jean

**Fêtes et art sacré****La fête de Saint Jean le Baptiste**

La fête de la Saint-Jean d'été célèbre la naissance de Jean le Baptiste. Jean, cousin de Jésus, né six mois avant lui, naquit miraculeusement d'une femme réputée stérile, Elisabeth. C'est lui qui révèle à ses disciples, de la secte juive des baptistes, que le Sauveur du monde, l'Agneau de Dieu, est présent. Puis il baptise Jésus, est emprisonné par Hérode le Tétrarque, dont il fustigeait la vie scandaleuse, et décapité sur son ordre.

Les artistes se sont intéressés à des détails précis rapportés par les évangiles : faisant retraite dans le désert, vêtu de poil de chameau et nourri de miel et de sauterelles ; son caractère de prédicateur intransigeant ; sa parole prophétique sur Jésus ; sa décapitation à la demande de Salomé, fille d'Hérodiade.

Verrochio, peintre, orfèvre et sculpteur, eut parmi ses élèves Léonard de Vinci, qui travailla au tableau du baptême de Jésus par Jean. La végétation et l'arrière-plan évoquent la vallée du Jourdain et ses rives escarpées. Jean et Jésus sont dans une eau peu profonde, comme un ruisseau. Les deux cousins sont de même taille et âge. Jean porte un long bâton de roseau surmonté de la croix et son vêtement ouvert montre un corps amaigri par le jeûne. Du ciel, les mains de Dieu envoient une colombe. Deux anges tiennent le vêtement de lin blanc que Jésus va revêtir en sortant de l'eau et leurs visages traduisent la surprise devant le miracle.

Le tableau de Léonard de Vinci fait évoluer le portrait du Précurseur, vers plus de douceur et même de féminité. Il tient encore le roseau sommé d'une croix, mais il pointe son index vers le ciel hors champ et son sourire lumineux annonce une bonne nouvelle venue d'en-haut. Seul son vêtement rudimentaire évoque la vie ascétique : une simple peau de bête attachée à l'épaule, peau dont la toison apparaît bouclée, comme la chevelure de Jean. Gustave Moreau, en 1876, donne un aspect à la fois tragique et fantastique à la mort de Jean, dont la tête nimbée de gloire apparaît à Salomé, dans un décor fastueux de palais royal. La jeune danseuse et future reine,



Jean, par Leonard de Vinci, 1515

dévêtue de ses voiles et couverte de bijoux, pointe sa main gauche vers cette tête terrifiante qui la fixe d'un regard accusateur, comme pour repousser la vision, tandis que sa main droite se porte à sa tête, aux lourds cheveux ceints d'une couronne. Elle comprend cette vision comme annonciatrice de sa mort : un texte apocryphe dit qu'elle se noya dans un étang glacé et que la glace emprisonna le cou de la morte, qui paraissait décapitée, punition posthume infligée par Jean à celle qui demanda sa mort.



Verrochio, Jean baptise Jésus, 1475



Gustave Moreau, Apparition